

CHARTRE EXPOSANTS

A destination des exposants :

- Mise à disposition d'un guide digital RSE à destination des exposants (Mobiliser votre décorateur, Mobiliser votre traiteur, Mobiliser votre imprimeur à travers une démarche RSE...),
- Demander aux exposants de « consommer local » et de favoriser, si possible, les prestataires sur place,
- Demander aux exposants de favoriser le co-voiturage pour venir sur le salon,
- Demander aux exposants de privilégier les stands réutilisables et non à usage unique et d'utiliser des équipements et appareils électriques économes,
- Demander aux exposants de limiter la distribution de catalogues, de leaflets et de goodies sur leur stand et de favoriser l'utilisation de supports digitaux,
- Proposer aux exposants l'e-invitation afin de minimiser l'impression et l'envoi de leurs invitations client,
- Imposer le tri sélectif aux restaurateurs et optimiser l'utilisation de matériels réutilisables et interdire les couverts et gobelets plastiques...
- A noter que l'organisation met en place un tri sélectif spécifique pour le verre, le bois, le carton, les piles, les bio-déchets, les huiles alimentaires, les bouchons de liège...

